

## 2988 - La faiblesse de la version qui veut qu'on dise « et moi je suis de ceux qui en témoignent » à la suite de la récitation de la sourate « at-tine ».

---

### question

Existe-t-il un hadith à réciter après la lecture de la sourate at-tine (n° ?) et selon lequel on doit dire « **j'en atteste** ». Quel est son degré d'authenticité et où pourrais-je le trouver ?

### la réponse favorite

At Tarmidhi (puisse Allah lui accorder sa miséricorde)

a dit dans ses Sounan : » Ibn

Omar nous a rapporté d'après Soufyan

qu'Ismail Ibn Oumayya

a dit qu'il avait entendu un bédouin dire qu'il avait entendu Abou

Hourayra rapporter que celui qui récite la sourate

at-Tine jusqu'à « **Allah n'est-Il**

**pas le plus sage des gouvernants** » qu'il dise : « **Si, et je suis de**

**ceux qui en témoignent** » Abou Issa dit : « **C'est un hadith**

**que l'on n'a rapporté que par cette chaîne qui passe par ce bédouin** ».

Ceci est de sa part (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) une explication

de la cause de la faiblesse du hadith lui-même apocryphe.

Abou Dawoud (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)

l'a rapporté sous le numéro 753 par la voie du précité bédouin. L'érudit al-Albani

a jugé le hadith faible dans son ouvrage intitulé Dhaïf

al-djami, n° 5784. Le hadith

n'étant pas vérifié, nous ne l'appliquons pas. Allah le sait mieux.